



LETTRE D'INFORMATION #7

# LA LETTRE NATURA 2000

Lettre d'information n°7 des sites Natura 2000 animés par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges - 2023.



Des actions en faveur de la quiétude p. 2-3



Ça se passe près de chez vous p. 4



Coup de zoom espèces p. 4



## Édito

Nos territoires constituent des espaces recherchés pour leurs paysages remarquables mais aussi pour leur quiétude. Cette ambiance calme, appréciée par ses habitants et ses visiteurs, est également un enjeu fort pour de nombreuses espèces animales de notre massif.

Concilier la quiétude pour la faune sauvage et l'accueil d'un public varié et gourmand d'activités de pleine nature, constitue un défi important pour le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

C'est ainsi que le Parc a initié dès 2018 le programme « Quiétude attitude », avec l'appui de nombreux partenaires. Il déploie également des médiateurs de la nature sur le terrain, au plus près du public et s'est engagé dans le programme européen Biodiv'Est avec

la Région Grand-Est. Ces actions, et d'autres encore, vous sont détaillées dans cette nouvelle lettre.

Enfin dans le cadre de la loi 3DS relative à la Différenciation, la Décentralisation, la Déconcentration et la Simplification, le pilotage de natura 2000 est désormais transféré, à partir de 2023, aux Régions. Nous souhaitons à cette occasion, remercier les DREAL pour le travail réalisé ensemble.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

**LAURENT SEGUIN**  
*Président du syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges*  
  
et **Angélique Dieuaide**  
*Conseillère Régionale Région Grand-Est, Vice-Présidente du Parc, élue référente natura 2000*

## QUELQUES ACTUALITÉS EN BREF

### Un nouveau chargé de mission sur les mille étangs et les rivières

Pierre Rovère, originaire de Mulhouse, a rejoint l'équipe du Parc en septembre 2022. En appui sur l'animation du site natura 2000 du Plateau des mille étangs, il contribuera également à des actions en faveur des rivières sur le territoire du Parc, avec notamment un observatoire de la qualité des cours d'eau.

### Des nouveaux président(e)s de comité de pilotage

Emilie Helderlé, conseillère municipale à Orbey et conseillère d'Alsace, a été élue Présidente du comité de pilotage du site natura 2000 des Hautes Vosges le 25 janvier 2022. Mais aussi : Nathalie Lallemand, maire de Westhalten, sur les collines sous vosgiennes. Angélique Dieuaide, maire de Thannenkirch et conseillère régionale, sur le site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises.

Enfin sur les Vosges du Sud : bienvenus à Jacques Behra, maire d'Oberbruck et côté

Ballons Comtois, à Arnaud Ziegler, maire d'Auxelles-Haut.

### Des élus mobilisés

La commune de Westhalten, nichée au cœur du vignoble alsacien et du site natura 2000 des collines sous-vosgiennes, a accueilli le 3 novembre une réunion des présidents des comités de pilotage des sites natura 2000 du Parc et les techniciens en charge de leur animation.

Une journée de travail qui a permis notamment d'évoquer les attentes des élus sur l'animation des sites et de découvrir

les nombreux travaux de réouverture et d'entretien des pelouses du Zinnkoeplfle, Strangenberg etc.



*Le maintien d'une vie sauvage, mais également d'un cadre de vie ressourçant, nécessite des zones de quiétude. C'est d'autant plus important pour un certain nombre d'espèces exigeantes en la matière, voire une question de survie ! C'est pourquoi le Parc développe des actions dans ce sens : voici quelques exemples.*

## Un programme dédié : Quiétude attitude

L'enjeu de quiétude sur les Hautes Vosges méritait bien un programme : c'est chose faite avec « Quiétude attitude », résultat d'un travail conjoint mené avec le Parc naturel régional du Haut-Jura et l'appui technique de l'agence de communication Patte Blanche.

Des « zones de quiétude » avaient en effet été identifiées pour contribuer à renforcer la tranquillité de la faune sauvage et notamment du Grand Tétrás sur le massif. Ce travail avait nécessité, dès 2010, de nombreuses réunions entre tous les acteurs lors de l'élaboration des documents d'objectifs : élus, techniciens,

acteurs associatifs et socio-professionnels. Aujourd'hui, 55 000 hectares répartis sur le Parc et les massifs proches font l'objet d'un accord de ces partenaires. Le porter à connaissance de ces zones de quiétude et des bons gestes à adopter est désormais un enjeu fort pour préserver ces espaces sensibles.



Le programme **Quiétude attitude** déployé par le Parc et ses partenaires bénéficie du soutien financier des Régions Grand-Est et Bourgogne Franche-Comté, de l'Etat et de l'Union européenne.

### 5 « bons réflexes » !

Le programme Quiétude attitude met en avant 5 bons réflexes prioritaires à adopter sur notre massif :

- #1 Je prends connaissance des zones de quiétude et de la réglementation.
- #2 Je reste sur les itinéraires balisés dans les zones de quiétude.
- #3 Je respecte le silence de la nature.
- #4 Je tiens mon chien en laisse.
- #5 Je privilégie les activités en journée.

## Un site Internet qui répond à toutes vos questions

Où sont les zones de quiétude, quelle est la réglementation, est-ce que je peux bivouaquer en forêt ? : le site Internet <https://quietudeattitude.fr/> créé dans le cadre de ce programme est une mine d'informations. Quelques exemples...

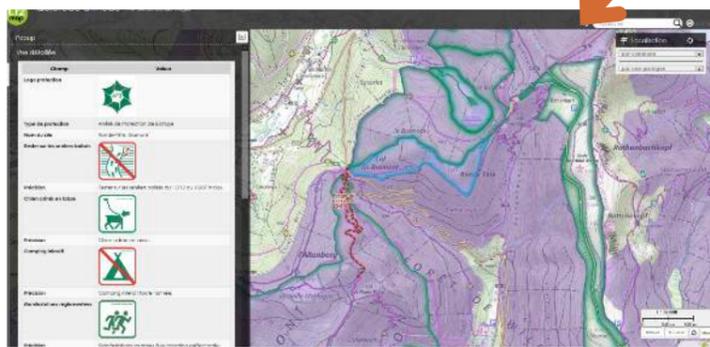


### Un module cartographique performant sur fond de carte IGN

Les zones de quiétude pour la faune sauvage, identifiées dans le cadre de natura 2000, sont présentées en violet sur notre site Internet. On y retrouve également le fond de carte IGN et les sentiers de randonnée du Club Vosgien.

Certaines zones bénéficient d'une protection renforcée : les réserves naturelles, les réserves biologiques ou encore les arrêtés de protection de biotope. Elles sont représentées avec un contour de couleur épaissi sur le module cartographique et une synthèse de la réglementation est disponible. Il suffit de cliquer sur la zone et apparaissent alors les principales informations les concernant : l'organisme gestionnaire, le contact, les textes réglementaires à jour, etc.

D'autres informations sont proposées sur le module cartographique telles que les routes non déneigées en hiver ou encore les itinéraires balisés faisant l'objet d'une fermeture saisonnière. Des outils de mesures, de tracés d'itinéraires ou encore de recherche avancée de lieux, permettent de rendre cet outil cartographique particulièrement performant.



### Des réponses apportées aux questions les plus fréquemment posées

Une foire aux questions a été travaillée en lien avec les partenaires du programme pour tenter d'apporter les réponses les plus précises aux principales questions que se posent les visiteurs du territoire comme par exemple les modalités concernant le bivouac, la possibilité de faire du feu ou encore les règles concernant la cueillette... Voilà, vous savez tout...



### Préparez votre rando ou votre événement !

Le site Internet [quietudeattitude.fr](https://quietudeattitude.fr/) vous apporte une foule d'informations. Vous avez un projet de manifestation sportive ? un projet de randonnée sur plusieurs jours ? Faites-y un tour avant !

### Des professionnels des sports et loisirs s'engagent

*« La préservation de "Dame nature" est un leitmotiv fort du Munster'Trail. L'activité Trail s'est énormément développée dans notre massif tout en respectant certaines valeurs fortes, communes au programme quiétude attitude. En ce sens, nous ne pouvons que soutenir le Parc des Ballons dans ses actions. Suppression du plastique, balisage biodégradable, parcours uniquement sur sentiers balisés, ravitaillements hors des sites naturels sont des mesures mises en place pour vivre en harmonie avec notre espace naturel. »*

Témoignage de Jeff Bombenger, organisateur du Munster'Trail.



Jeff Bombenger, sportif responsable



Les cerfs ont besoin d'herbe... et aussi de quiétude, notamment à certaines périodes de l'année ! Stressés, ils risquent notamment de surconsommer des ligneux en forêt, d'où des dégâts accrus.

© Photo Stéphan Bobenrieth

## Des outils de communication pour promouvoir le programme Quiétude attitude

Des outils de communication faisant la promotion du programme et du site Internet ont été développés : posters, flyers, autocollants, crayons, plaquettes de présentation du programme, kakémonos. Ces outils peuvent être mis à disposition sur simple demande auprès du Parc. En complément, une campagne de sensibilisation volontairement humoristique a été lancée au cours de l'hiver 2021-2022, en partenariat avec les stations de ski du Lac Blanc et de la vallée de Munster.



## Sensibiliser le public sur le terrain : les médiateurs de la nature du Parc

Peut-être avez-vous déjà rencontré les médiateurs de la nature lors de vos randonnées ? Agents de terrain formés par le Parc et ses partenaires, leur mission principale est d'aller à la rencontre des publics, afin de présenter les bons réflexes à adopter et de diffuser de l'information sur les milieux naturels et la faune sauvage. Les accompagnateurs en montagne

marqués « Valeurs Parc naturel régional » ont également intégré le dispositif : ils étaient 16 à prêter main forte aux 2 salariés du Parc pour cette saison 2022. Au total, plus de 22 500 personnes ont ainsi été sensibilisées depuis le lancement de l'opération en 2018, avec le soutien de la Région Grand-Est et du Commissariat de massif.

## Les enfants, (futurs) acteurs de la quiétude



Animation de la MNVS avec les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de Cleurie (88)

Depuis 2016, des projets pédagogiques sont menés dans plus d'une centaine d'écoles réparties sur les communes concernées par les Zones de Protection Spéciale (ZPS) « Massif Vosgien » et « Hautes-Vosges, Haut-Rhin ». Ils sont assurés par quatre associations d'Éducation au Développement Durable partenaires : Etc... Terra, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Hautes Vosges, la Maison de la Nature des Vosges Saônoises et la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Alsace.

## Des banderoles pour mieux informer le public

Beaucoup de randonneurs parcourent notre massif sans prendre conscience qu'ils peuvent, sur certains secteurs, déranger la faune sauvage et fragiliser des espèces particulièrement sensibles. Sur le terrain, les panneaux sont parfois peu visibles ou compréhensibles, alors que des propositions d'itinéraires sur Internet ne prennent pas en compte les réglementations.... D'où l'intérêt de mieux informer le public, directement sur place.

Ainsi avec l'accord des propriétaires et des gestionnaires d'espaces naturels, près de 170 supports temporaires d'information sur la présence de zones de quiétude ont été installés par les agents du Parc, de l'ONF, du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine et de domaines skiables, de

décembre 2021 à juillet 2022. On y distingue deux types de signalétique : « réglementaire » (rouge) dans les aires protégées pour rappeler les accès interdits, et « incitative » (bleue) pour encourager de manière plus générale au respect des bons réflexes, notamment celui de ne pas sortir des sentiers balisés afin de ne pas déranger la faune sauvage.

Au total, ce sont 30 secteurs qui ont été équipés dont une majorité d'aires protégées, mais aussi autour des stations de la Vallée de Munster, du Lac Blanc et jusqu'aux communes de la Vallée de la Bruche, partenaires de cette opération en faveur de la quiétude.

Cette première opération, expérimentale, a globalement reçu un bon accueil, et sera reconduite sur 2022/2023. Pour rappel, les zones de quiétude et les réglementations des sites sont indiquées sur le site Internet dédié <https://quietudeattitude.fr/>.



Pose de banderole réglementaire à Linthal (68)

Contact : Fabien Diehl chargé de mission ZPS massif vosgien et Plan National d'Actions Grand Tétrás f.diehl@parc-ballons-vosges.fr

## Des actions sur le terrain en faveur de la quiétude

Chaque année, dans un double objectif de canalisation de la fréquentation sur les sentiers balisés du Club Vosgien et de limitation de l'accès aux voitures vers des zones à enjeu pour la faune sensible au dérangement, le Parc finance grâce à Natura 2000 un certain nombre d'actions. Il s'agit notamment de pose de barrières et de panneaux de signalisation. Des itinéraires balisés peuvent être déviés voire supprimés, afin d'aménager des zones de quiétude pour la faune sauvage. Des actions de ce type ont été menées sur le secteur du Taennchel et du Brézouard en partenariat notamment avec le Club Vosgien. Ces opérations d'allègement des itinéraires balisés peuvent parfois être couplés de mesures d'accompagnement telles que la mise en place d'embâcles pour obstruer les anciens sentiers.



Des barrières en bois sont posées par l'ONF



2 médiateurs du Parc, Geoffrey Klein et Ael Lorenzi ont sensibilisé le public durant tout l'été.

Les animations scolaires proposées portent sur la thématique des liens entre les activités humaines et les besoins de quiétude d'animaux rares et emblématiques comme le Grand Tétrás par exemple, mais aussi des espèces plus courantes comme le chevreuil, le renard etc.

Ainsi, depuis 2016, ce sont presque 6 000 élèves qui ont été sensibilisés à la quiétude de la faune sauvage. Des petites graines pour demain ?

### Un programme LIFE en faveur de la quiétude sur le Grand-Est !

Porté par la Région Grand-Est, le programme LIFE Biodiv'Est, lancé en 2021, est un projet ambitieux qui vise à démultiplier et à accélérer les projets en faveur de la restauration et de la préservation de la biodiversité en Grand-Est. Parmi les nombreux axes de travail, une des actions vise à identifier cinquante zones de quiétude sur près de 60 000 hectares, à l'image de ce qui a déjà été fait pour le Parc des Ballons des Vosges mais en l'adaptant bien sûr aux enjeux de chaque territoire de la Région. Clément Bellefleur a été recruté au Parc des Ballons des Vosges pour piloter cette mission, en lien avec le PNR des Ardennes.

Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Union européenne, de la Région Grand-Est, de l'État et des Agences de l'Eau.

Contact : Clément Bellefleur - c.bellefleur@parc-ballons-vosges.fr

Plus d'infos : <https://biodiversite.grandest.fr/life-biodivest/>

## Chaume du Ruchberg : des chantiers qui ne manquent pas de piquant



Vue du chantier proposé aux bénévoles le samedi 10 septembre... sous la pluie.

Nichée sur les hauteurs de Rimbach-près-Masevaux, dans la vallée de la Doller, la chaume du Ruchberg se reboise depuis de nombreuses années, avec notamment de nombreux feuillus, mais aussi et surtout des milliers de rosiers sauvages et aubépines. Cette fermeture est défavorable au maintien des espèces de milieux ouverts typiques des hautes chaumes et affecte le paysage de ce secteur. Le Parc a ainsi proposé son aide à la commune de Rimbach-près-Masevaux et à l'agriculteur, pour impulser des chantiers de réouverture.

C'est ainsi que le chantier d'insertion Patrimoine et Emploi, de Husseren-Wesseling, a été sollicité pour réaliser des travaux de coupes, en veillant à préserver les espèces rares de rosiers sauvages. Cette initiative a été complétée quelques jours plus tard avec l'organisation d'un chantier nature, avec plus d'une dizaine d'habitants du village. Il est prévu de reconduire ces actions en 2023 : vous en serez ?

Contact : Sophie Picou et Karine Jung  
s.picou@parc-ballons-vosges.fr



© Michel Simon

Alors que l'on parle souvent d'églantier pour désigner les rosiers sauvages, il existe en fait près de 25 espèces différentes. Au Ruchberg, on croise notamment une espèce peu commune dont les feuilles et les fruits dégagent une odeur de résine de sapin.

## Un contrat Natura 2000 pour le renforcement du moine de la tourbière de la Grande Pile.

La tourbière de la Grande Pile, sur la commune de Saint-Germain (70), est classée en Réserve Naturelle Régionale de par sa très haute valeur environnementale. Un moine y est installé depuis plusieurs années pour gérer le niveau d'eau mais aussi pour laisser s'écouler l'eau du site par le fond, afin de préserver la qualité de l'eau dans le ruisseau en aval. En effet l'eau est plus fraîche en profondeur et modifie donc moins la température de l'eau qui sort de la tourbière.

Toutefois au fil du temps, l'ouvrage était devenu de moins en moins étanche et risquait d'être déstabilisé latéralement et frontalement du fait de la force de l'eau. Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, gestionnaire du site, a engagé un contrat Natura 2000 pour renforcer cet ouvrage et supprimer les problèmes de fuite et d'écoulement au travers des planches, mais aussi stopper le surcreusement du cours d'eau en aval immédiat.



Travaux en cours : consolidation des parties latérales de l'ouvrage.

L'entreprise Jura Nature Service, spécialisée dans ce type d'intervention, a débuté les travaux début octobre 2022, période moins sensible pour les espèces du cours d'eau. Le moine est aujourd'hui fonctionnel. Le Parc a accompagné le Conservatoire dans le montage du projet.

Contact : Clémence Lefebvre  
c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr

## Des (sa)Pins de Noël made in Elsass !

Inspiré de lauréats ayant remporté le Grand Prix Natura 2000 dans d'autres régions de France, le Parc a proposé à la commune de Westhalten de valoriser les Pins sylvestres issus des chantiers de gestion du site du Bollenberg. Une partie de cette lande est embroussaillée par ces arbres qui menacent à terme ce milieu très particulier de pelouse sèche à Orchidées, d'une évolution spontanée vers la forêt. Séduite par l'idée, la commune de Westhalten met ainsi à disposition des agents de la commune pour la coupe d'arbres et propose gratuitement à ses habitants ces Pins pour la décoration extérieure de Noël ! Près de 500 Pins ont été coupés en 2020 et l'opération est reconduite cet hiver 2022 ! Qui veut son Pin ?

## Eviter les collisions d'oiseaux sur les lignes Haute Tension

En septembre le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) a installé 71 balises dites « avifaune », sur la ligne à Haute Tension (63 000 Volts) entre Cornimont et le Thillot, sur une portion de 2 km traversant la forêt domaniale du Géhant. Cette initiative est le fruit d'une concertation entre RTE, l'Office National des Forêts, le Groupe Tétràs Vosges et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, dans un objectif de visualisation des câbles pour la faune sauvage. En effet le Grand Tétràs, notamment au moment de la dispersion des jeunes, la Gélinothe des bois, les chouettes de montagne ou encore les pics peuvent être victimes de collision avec ces lignes. Afin de réduire au maximum les impacts des travaux, RTE est intervenu en dehors de la période de quiétude et s'est servi d'un « vélo » pour se déplacer le long des câbles, au lieu de l'hélicoptère. Cette opération a été entièrement prise en charge par RTE, pour un coût de 115 000 euros.



2 km de lignes sont désormais équipées  
Crédit photo : Samuel Bartolo.

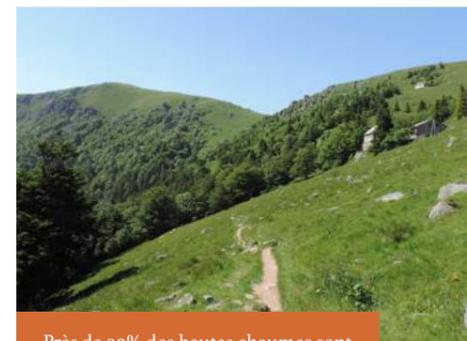
Contact : Mathieu Gilleron  
m.gilleron@parc-ballons-vosges.fr

## Soutenir les éleveurs dans leurs pratiques favorables à la biodiversité : les « mesures agri-environnementales »

Le Parc travaille avec de nombreux partenaires, notamment les chambres d'agriculture, les directions départementales des territoires (DDT) et les conseils départementaux, pour la reconduction, en 2023, des mesures agri-environnementales (« MAE »). Il s'agit de contrats rémunérés proposés aux éleveurs volontaires, souvent sur 5 années.

Près de 11 800 ha sur les 36 500 ha de prairies du Parc sont ainsi engagés jusque mai 2023 pour encourager les éleveurs à poursuivre des pratiques favorables, voire à les modifier. Ces mesures favorisent ainsi la conservation des pelouses à Orchidées, zones humides, hautes chaumes, et incitent également à l'entretien de terrains difficiles. Elles sont financées par l'Union européenne, l'Etat et la Collectivité Européenne d'Alsace pour la partie alsacienne.

Contact : Fabien Dupont  
f.dupont@parc-ballons-vosges.fr  
et Clémence Lefebvre  
c.lefebvre@parc-ballons-vosges.fr



Près de 90% des hautes chaumes sont engagés dans des contrats « MAE »

## COUP DE ZOOM ESPÈCES

### Le chabot : une espèce d'intérêt communautaire bien présente sur notre territoire

Petit poisson méconnu de nos rivières de montagne, facilement reconnaissable avec sa tête large et son corps aplati, le Chabot a comme particularités de vivre sous les pierres et d'être très actif la nuit. Ses cours d'eau de prédilection sont les mêmes que la Truite fario et les Écrevisses à pieds blancs : des eaux fraîches et bien oxygénées, au fond rocaillieux et de très bonne qualité. Ses proies favorites sont les larves d'insectes aquatiques, mais il peut engouffrer au passage quelques alevins de truites... En retour, la Truite peut également prédater de jeunes poissons, le chabot entrant également dans le menu du Martin-pêcheur ou de la Cigogne noire.



Comme la Truite fario, le chabot indique une bonne qualité des eaux. Photo OFB 68

N'ayant aucune capacité de saut, le Chabot est très sensible à la « fragmentation » des cours d'eau que peuvent provoquer les buses perchées aménagées notamment sous les routes ou les barrages : elles empêchent la circulation des populations et bloquent également les sédiments, lesquels colmatent son habitat. Dans le cadre de natura 2000, le Parc accompagne ainsi les propriétaires et les gestionnaires pour restaurer les continuités des cours d'eau. L'espèce est encore bien répandue sur pratiquement l'ensemble des cours d'eau de tête de bassin du Parc.

### Quelques nouvelles du Lynx et du Loup

Les derniers bilans de population de Lynx, établis par l'Office Français de la Biodiversité sur le massif des Vosges, font état d'une dizaine d'individus. Malheureusement, une seule femelle connue dans le lot : Lycka, cantonnée dans les Vosges du Nord... Si des naissances ont été confirmées en 2021, plusieurs décès sont à déplorer, notamment 2 en Meurthe et Moselle. Quant au loup, l'Office Français de la Biodiversité a réalisé des hurlements provoqués pour écouter les réponses de loups et confirmer ainsi la présence de cette espèce : 2 individus ont répondu fin août - début septembre à l'occasion de 3 essais. Un mâle semble également cantonné autour du Champ du Feu côté bas-rhinois.

Directeur de publication : Laurent Seguin  
Crédits photos : PNRBV sauf indications  
Mise en page : Igor Cheloudiakoff  
Impression sur papier recyclé : Ott imprimeurs

Parc naturel régional des Ballons des Vosges  
Maison du Parc  
1 rue du Couvent 68140 Munster  
téléphone 03 89 77 90 20  
Facebook.com/parcballonsvosges  
www.parc-ballons-vosges.fr

Plus d'info sur le réseau natura 2000 du Parc :  
<http://pnrbv.n2000.fr>

Avec le soutien financier de :

